



L'ESPACE PIERRE VALDO encadre les temps méridiens, les accueils du soir (PEPS) et l'accueil des mercredis matin (AME).

LA PAUSE DU MIDI → 12h à 14h15

Les factures de la Pause du midi sont éditées par la Ville de Lyon pour toutes les écoles.

LES ATELIERS DU MERCREDI (AME) → 8h30 à 12h

MODALITES D'INSCRIPTION

Les Ateliers du mercredi matin font l'objet d'une inscription à l'année ou au semestre. L'inscription se fait en ligne sur le site de la Ville de Lyon. Après l'inscription, nous vous demandons de vous rapprocher de l'Espace Pierre Valdo pour valider l'inscription; sous réserve d'un nombre de places suffisant. Une confirmation de votre inscription vous sera confirmée par mail.

HORAIRES ET TRAJETS

Afin de mutualiser les moyens, l'accueil des enfants se fait au sein même du Centre de loisirs de 8h30 à 12h (hors période de vacances scolaires).

Les parents ont le choix de les déposer directement à l'Espace Pierre Valdo (8 Bis Rue Bélissen, 69005 Lyon) de 7h45 à 9h et de venir les récupérer de 11h30 à 12h.

Si les parents n'ont pas la possibilité d'emmener leur enfant à l'Espace Pierre Valdo, ils **pourront les amener entre l'école maternelle et l'école élémentaire des Gémeaux – Arrêt de bus « FAUCONNET », Rue Jeunet à 8h30** auprès des animateurs. Un adjoint de direction viendra les chercher avec notre véhicule de service et **les ramènera devant l'école maternelle à 12h** pour que vous puissiez les récupérer. Si le nombre d'enfants inscrits est trop élevé, le trajet se fera à pied.

FACTURATION

Tous les tarifs des accueils de loisirs périscolaires sont calculés en fonction du Quotient Familial Municipal. **L'AME est facturé mensuellement en fonction de la présence de votre enfant au mois**. Si votre enfant vient une ou plusieurs fois dans le mois, le tarif mensuel sera appliqué. Vous avez la possibilité de régler en espèces, par chèque ou par virement. Merci de vous rapprocher du secrétariat de l'Espace Pierre Valdo pour vos paiements.

LE PEP'S DU SOIR → 16h45 à 18h30

MODALITES D'INSCRIPTION

Le PEP'S du soir fait l'objet d'une inscription à l'année ou au semestre. L'inscription se fait en ligne sur le site de la Ville de Lyon. 2 forfaits possibles :

- · Forfait Max : il permet de profiter des activités du temps du soir, jusqu'à 4 jours par semaine.
- · Forfait Mini: les enfants participent au temps du soir jusqu'à 2 jours par semaine.

Il est possible de choisir les jours fixes au moment de l'inscription ou de modifier les jours de fréquentation hebdomadaire auprès du directeur de l'école quel que soit le forfait choisi, dans la limite du nombre de jours prévus par le forfait.

FACTURATION

Tous les tarifs des accueils de loisirs périscolaires sont calculés en fonction du Quotient Familial Municipal. <u>Le PEP'S est facturé au semestre (S1 : De septembre à janvier) et S2 : De février à juin) en fonction de la présence de votre enfant au semestre</u>.

Si votre enfant vient une ou plusieurs fois dans le semestre, le tarif semestriel sera appliqué. Vous avez la possibilité de régler en espèces, par chèque ou par virement. Merci de vous rapprocher du secrétariat de l'Espace Pierre Valdo pour vos paiements.